



Le bâtiment le plus haut du complexe, qui comptera sept niveaux, culminera à 21 mètres de hauteur. © LEMANARC SA

# Une ville dans la ville prête à sortir de terre à Aigle

**Un magasin Migros, 150 logements, un parking de 206 places font l'objet du projet de construction Sous-le-Bourg**

**Christophe Boillat**

Treize ans après l'acquisition de terrains par la Ville - «dont dix années de procédure», rappelle le syndic d'Aigle, Frédéric Borloz -, le quartier Sous-le-Bourg est prêt à sortir de terre. Le dossier de construction du complexe, érigé à quelques minutes à pied de l'Hôtel de Ville, comme de la Gare ou des Glariers, est soumis à l'enquête publique jusqu'au 24 septembre prochain. Ce dossier aurait pu avorter au vu des pétitions, des oppositions et d'un recours au Tribunal cantonal, mais «nous avons tout gagné», clame l'édile.

Sous-le-Bourg, imaginé et réalisé grâce à un partenariat privé-public - d'autres propriétaires faisant partie du projet -, bénéficie du soutien de la population, obtenu à l'issue d'ateliers participatifs; comme de celui, unanime, des élus aiglons.

«Depuis treize ans que nous avons initié ce projet, trois seulement ont été consacrés au dossier, les dix autres ayant été occupés par différentes procédures»

**Frédéric Borloz**  
Syndic d'Aigle

Le plan partiel d'affectation (PPA) étant légalisé, la construction peut dès lors être entreprise. Les travaux sont prévus sur trois ans. Avec une inauguration en 2019, sans compter d'éventuelles nouvelles oppositions ou recours devant les instances judiciaires successives.

## Nouveau «poumon vert»

Concrètement, Sous-le-Bourg sera réellement un nouveau quartier de la ville. Avec des immeubles locatifs, des commerces articulés autour d'une petite Migros de 600 m<sup>2</sup> (le tout fait encore l'objet de tractations), un café-restaurant, etc. Des espaces piétonniers le traverseront avec, à leurs extrémités, une place de rencontres, une autre de jeux dévolue aux en-

fants et un parc public. Très végétalisé, y compris en toiture, le complexe pourra s'enorgueillir de la qualification de nouveau «poumon vert» du centre-ville aiglons. Des «fils d'eau» relieront les deux fontaines existantes.

Les appartements, dont la gestion a été confiée à la coopérative d'habitation Cité-Derrière, seront dans leur écrasante majorité voués à la location: 150 logements, chacun doté d'une vraie loggia (balcon couvert en l'occurrence), seront mis à disposition, du deux au cinq-pièces. La ville, qui a passé récemment le cap des 10 000 âmes, peut s'attendre à moyen terme à voir quelque 300 habitants s'y installer. Les loyers seront abordables, assure la coopérative (*lire ci-dessous*).

Connecté au reste de la ville, ouvert sur la mixité, intégratif, le complexe Sous-le-Bourg sera encore placé sous le signe de l'intergénérationnel. Les aînés auront leur place puisque, sur les 150 appartements, «près de 20% seront protégés et labellisés par l'Etat», précise Philippe Diesbach, président de Cité-Derrière. Ce dernier a également reçu la demande de différents cabinets médicaux, qui veulent s'installer dans les futures constructions. Enfin, un parking enterré de 206 cases, en partie public, complètera le projet.

## Sous-le-Bourg en quelques chiffres

**150** logements prendront place dans le quartier Sous-le-Bourg. Des **deux** et **trois**-pièces majoritairement, mais aussi des **quatre** et **cinq**-pièces.  
Le loyer mensuel d'un deux-pièces d'environ **55** à **57** m<sup>2</sup> atteindra **1150** francs sans les charges, **1870** francs pour un quatre-pièces. Environ **30** appartements protégés

et labellisés seront construits. Les travaux dureront environ **trois** ans. L'inauguration est prévue à ce jour en **2019**.  
**3100** m<sup>2</sup> seront dévolus au commerce, dont **600** pour la Migros. Le parking souterrain comprendra **206** places. Le projet total est estimé à **77,5** millions de francs.